Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

L'EFFET DE SERRE

DOCUMENT 1 : UN AVENIR PLUS VERT POUR UNE VIE EN ROSE

Le fait d'améliorer durablement l'état de notre planète ne se réduit pas à un problème financier ; il implique la mobilisation de toutes les ressources, quelle qu'en soit la nature. Il faut à tout prix revitaliser notre environnement qui a été ravagé, arrêter la pollution et le gaspillage et rétablir la couverture végétale, tout au moins en partie.

La tâche est importante et demande la participation de chacun d'entre nous. Indépendamment de ces actions d'ampleur à longue échéance, il faut sans tarder modifier nos modes de vie. Le temps passe vite et nos mémoires sont bien courtes : gageons que lorsque que vous lirez ce livre, l'horreur de Tchernobyl *(1)* aura rejoint celle de Bhopal *(2)* dans notre mémoire. A moins qu'entre-temps une nouvelle catastrophe ne soit venue faire la une des journaux...

Chacun d'entre nous est responsable des ressources de la planète : nous choisissons de les gaspiller, de les protéger ou de les renouveler. Et c'est par notre mode de vie quotidien que nous pouvons peser sur l'avenir : transmettrons-nous à nos enfants une planète dévastée ou, au contraire, un monde où toutes les créatures vivantes auront leur place ? Ne nous voilons pas la face : si nous ne modifions pas notre mode de vie actuel, nous préparons aux générations à venir une piètre existence.

Déforestation, désertification, contamination des eaux, destruction des espèces animales et végétales : toutes ces agressions constituent un immense danger pour notre planète.

Source : H. GIRARDET, J. SEYMOUR, *Sauvons la planète, Hachette, 1990, (pp 182-183)*

(1) **«Tchernobyl» (Ukraine)** : en avril 1986, l'explosion de l'un des quatre réacteurs de la centrale nucléaire déclencha une catastrophe écologique et sanitaire en irradiant non seulement les alentours de la centrale mais aussi de nombreux pays d'Europe.

(2) **«Bhopal» (Inde)** : en 1984, une fuite de gaz toxique dans une usine chimique de pesticides provoqua la mort de plus de 1000 personnes et le handicap de très nombreuses autres.

DOCUMENT 2 : LES EMISSIONS DE CO2 *(1)*, *EN MILLIONS DE TONNES*, ENTRE 1990 ET 1998

	1990	1998
Etats-Unis	4844	5410
Union Européenne *(15 Etats)*	3320	3327
Chine	2389	2893
Russie	2299	1415
Asie *(sauf Chine et Japon)*	1631	2446
Japon	1048	1128
Amérique latine	922	1222
Afrique	599	729

(1) «CO2» : c'est l'un des principaux gaz à effet de serre.

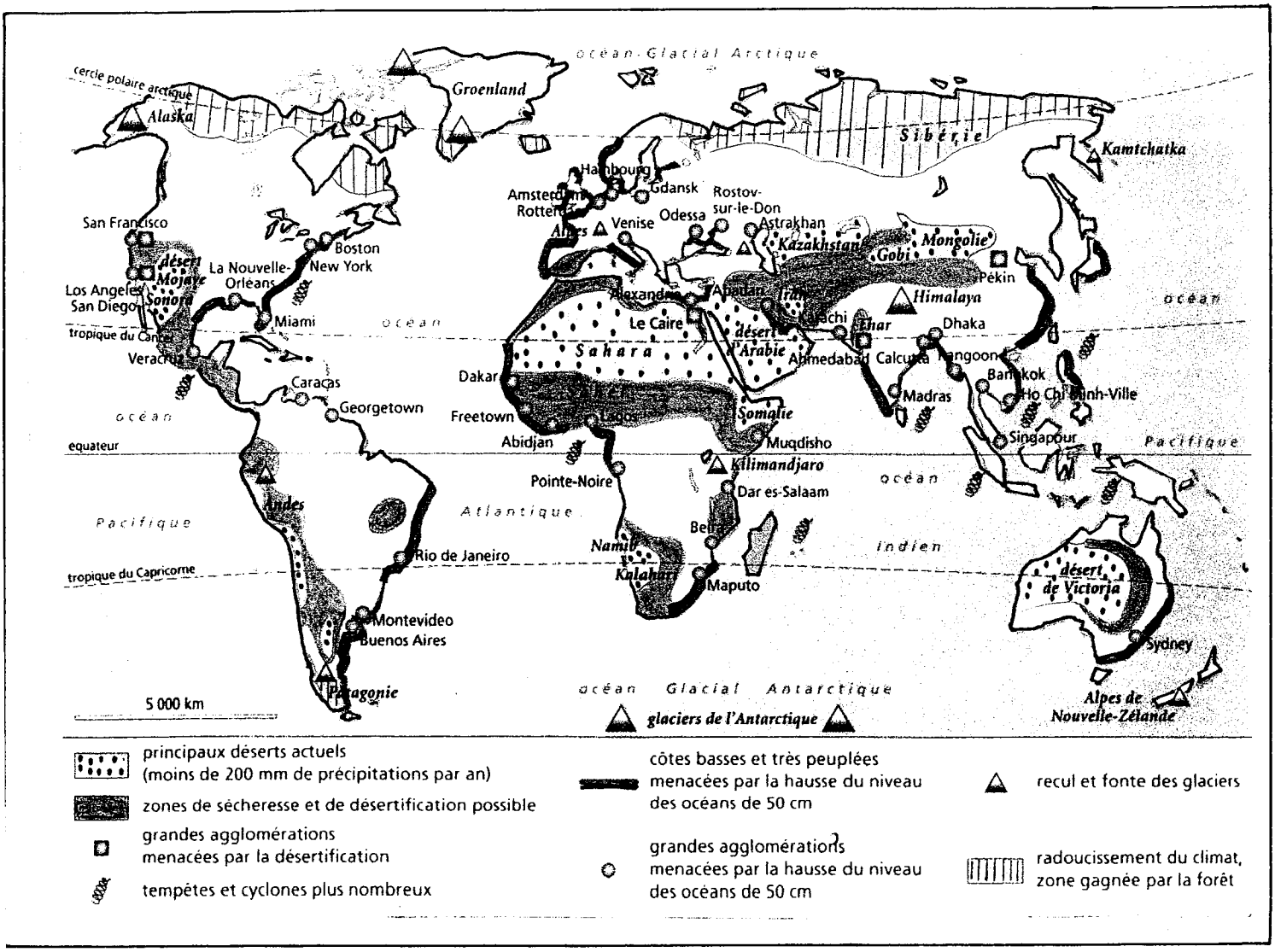
Source : Tableau statistique réalisé à partir des données du site www.UFIP.fr, avril 2001.

DOCUMENT 3 : L'EFFET DE SERRE ET LE RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE

Cent quatre-vingts pays sont réunis à La Haye depuis le 13 et jusqu'au 25 novembre 2000 pour combattre le réchauffement de la planète. Si la Terre se réchauffe, c'est parce que l'effet de serre, qui depuis toujours enveloppe la planète d'une chaleur protectrice et la rend habitable, se dérègle dangereusement. Le gaz carbonique et d'autres gaz nocifs, produits en trop grande quantité, modifient cet équilibre ancestral. Ce phénomène a des causes naturelles, notamment les éruptions volcaniques et les émissions d'origine tectonique. Mais il est surtout le fait des hommes. Il résulte de la production d'énergie à partir de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz). L'industrie, les automobiles et les matières organiques agricoles, principaux émetteurs de gaz à effet de serre, sont les premiers responsables du changement climatique qu'ils entraînent. Les symptômes du mal sont multiples. (...).

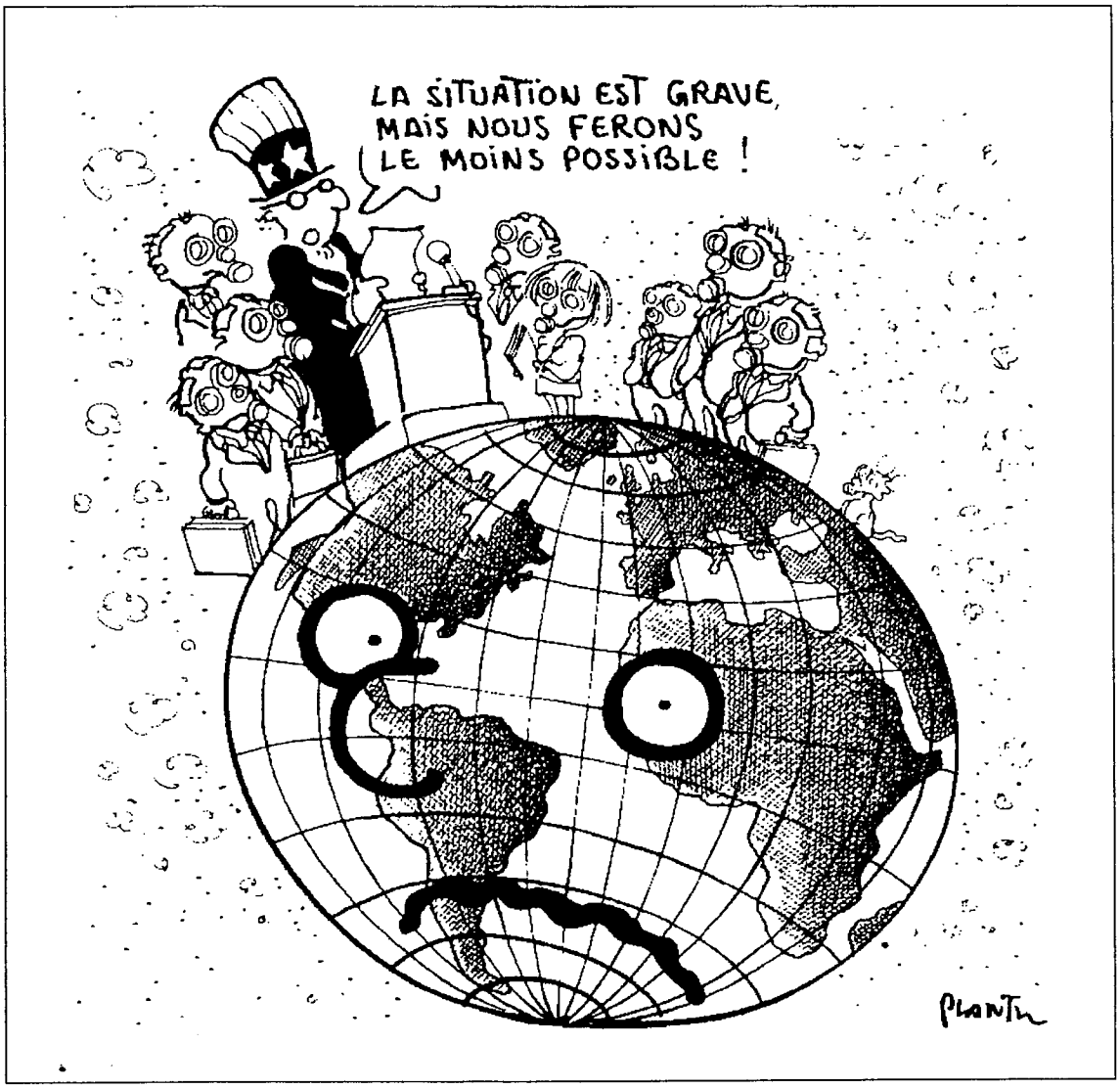
Source : M. VAN RENTERGHEIM, *Le Monde*, supplément du 18 novembre 2000.

DOCUMENT 4 : LES EFFETS PRÉVISIBLES D'UN RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DE 3° C



Source : F. BARRIÉ, M. CORLIN, G. LABADOU, A. PROST, *Histoire-Géographie 2°BEP*, Hachette technique, document 3 page 90, 2003.

DOCUMENT 5 :



Document publié dans le quotidien *Le Monde* le 12 décembre 1997.

Ce document a été publié au lendemain du Sommet de la Terre de Kyoto (Japon), lors duquel 159 pays ont signé un protocole d'accord pour lutter contre l'effet de serre.

Source : *www.caricature.plantu.fr*

QUESTIONS

QUESTION 1 **(Document 1)** **8 points**

1.1. Reformulez la thèse de l'auteur et justifiez-la par une citation. (3 pts)
1.2. Quels exemples utilise l'auteur pour illustrer sa thèse ? (2 pts)
1.3. De quelle manière fait-il participer le lecteur à son argumentation ? Vous citerez trois indices que vous illustrerez par des exemples. (3 pts)

QUESTION 2 **(Document 2)** **8 points**

2.1. A partir de ce document réalisez sur votre feuille de papier millimétré un graphique montrant l'évolution des émissions de CO2 par pays. Votre graphique sera accompagné d'une légende et d'un titre. (6 pts)
2.2. Quelle évolution constatez-vous ? Comment s'explique t-elle ? (2 pts)

QUESTION 3 **(Document 3)** **7 points**

3.1. En quoi consiste l'effet de serre ? Est-il toujours un danger pour la planète ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur le texte. (3 pts)
3.2. Quelles sont les principales causes du réchauffement planétaire ? (2 pts)
3.3. Donnez un exemple de mesure déjà prise pour limiter l'effet de serre. (2 pts)

QUESTION 4 **(Document 4)** **6 points**

4.1. Quelles sont les conséquences possibles d'un réchauffement climatique en Europe ? (3 pts)
4.2. Quelles régions du monde risquent d'être les plus touchées par la désertification ? (3 pts)

QUESTION 5 **(Document 5)** **6 points**

5.1. Après avoir présenté l'image, décrivez son contenu. (4 pts)
5.2. Comment comprenez-vous celui-ci ? (2 pts)

6. Compétences d'écriture : 20 points

«Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, ce sont nos descendants qui nous la prêtent». En vous appuyant sur vos connaissances et sur les documents, commentez cette maxime en insistant sur la nécessité de transmettre une planète en bon état à nos descendants.

Votre texte sera organisé (introduction, développement et conclusion), il comptera une trentaine de lignes et il devra comporter au moins trois arguments illustrés par trois exemples.

LEGISLATION DU TRAVAIL

DOCUMENT

Entre les soussignés :
- la société UNI-INTER, dont le siège social est situé à Dammartin-en-Beauvaisis, 2 route de Paris et représentée par M. Pierre Lemoine agissant en qualité de Président Directeur Général, d'une part ;
- et M. Claude Latty, demeurant 1 rue du Vert-Galant, d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

la société UNI-INTER engage, sous réserve des résultats de la visite médicale d'embauche, M. Latty à compter du 1er juin 2003.

M. Latty sera employé en qualité d'employé de bureau.

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il est résiliable par l'une ou l'autre partie sous réserve du respect des lois en vigueur et d'un délai de préavis d'un mois.

M. Latty exercera ses fonctions à Dammartin-en-Beauvaisis, 2 route de Paris.

A titre de rémunération, M. Latty percevra un salaire brut mensuel de 1300 euros (MILLE TROIS CENTS EUROS) qui lui sera versé le 30 de chaque mois civil.

M. Latty exercera ses fonctions selon les horaires en vigueur dans l'entreprise, c'est-à-dire de 8h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 9h30 à 12h30 le vendredi, avec une pause de 12h30 à 13h30 à midi.

M. Latty bénéficiera de congés payés annuels dans les conditions prévues par la loi.

Fait en deux exemplaires
A Dammartin-en- Beauvaisis, le 01/06/2003

«lu et approuvé»
Claude Latty
(signature)

«lu et approuvé»
Pierre Lemoine
(signature)

D'après Claude LABRY, *Droit au travail et sécurité sociale,* dans *ECJS cycle BEP,* Magnard, 2003.

QUESTIONS :

1. Quelle est la nature de ce document ? **1 point**
2. Que garantit ce document à l'employé ? (au moins 4 réponses) **2 points**
3. Montrez que l'employé a également des devoirs envers son employeur. **2 points**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.